



HAL
open science

Le rôle des prépositions : le cas de FOR

Philippe Rapatel

► **To cite this version:**

Philippe Rapatel. Le rôle des prépositions : le cas de FOR. *Anglophonia / Caliban - French Journal of English Linguistics*, 2010, SIGMA ENGLISH LINGUISTICS (28/2010), pp.11-32. hal-00599590

HAL Id: hal-00599590

<https://hal.science/hal-00599590>

Submitted on 10 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rôle des prépositions : le cas de *FOR*

Philippe RAPATEL¹

ABSTRACT

The purpose of this paper is to analyse the role of prepositions. This role, at first, is to introduce a subordinate element and to determine its syntactic function. The subordinate element is the prepositional phrase but, since everybody does not agree on that term, confusions result from this terminology issue. The complement to the preposition has, as its function, to be the locator of the element it is related to via the preposition. Anchoring is an essential operation in this relation.

Preposition FOR plays a felicitous part in this matter since it fills in the interval pointed to by its presence between the locator and the located term. We will see to what extent the function of FOR can be applied to all the utterances where it appears as a preposition.

Keywords: *preposition – relation – anchoring – FOR – interval.*

Le dictionnaire du Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI) donne pour 'préposition' l'étymologie suivante : « Emprunté au latin classique, *praepositio* "action de mettre en avant". »

La question est de déterminer ce qui est mis en avant, et en avant de quoi. Est-ce sa position syntaxique : avant un terme ? Ou le renvoi sémantique qu'illustre cette remarque de Boulonnais (2008) à propos de *FOR* : « *for* désigne un référent en amont par rapport à l'élément repéré » ?

Avec les prépositions, nous trouvons-nous face à un phénomène syntaxique, sémantique ou les deux à la fois ? Cette question a été maintes fois débattue et les arguments en faveur de l'une ou l'autre position – plus ou moins tranchées – se révèlent tous aujourd'hui recevables d'autant qu'ils s'enrichissent régulièrement d'apports plus nuancés.

Le propos est ici d'aborder les prépositions de la manière la plus unificatrice possible tout en conservant des hypothèses qui peuvent sembler s'opposer. Cette démarche se prolongera par l'étude du cas de *FOR* dont il serait vain d'imaginer ici la résolution, et qui donnera lieu à d'autres études, ultérieurement.

1.1 Pourquoi une préposition ?

L'usage nous montre clairement que les énoncés suivants sont irrecevables :

- (1a) **John relied Mary.*
- (1b) **The bird flew the house.*
- (1c) **I bought this book my brother.*

¹ Université Blaise Pascal, Clermont II - Laboratoire LRL (Laboratoire de Recherche sur le Langage) EA999

Plusieurs remarques s'imposent ici :

- l'argument est un dépendant syntaxiquement obligatoire (1a') (**John relied*)
- l'énoncé demeure inacceptable s'il n'y a pas, en même temps que l'ajout d'un terme, saturation de l'espace argumental (**John relied __ Mary*)
- le repérage par un circonstant ne peut généralement s'opérer sans relateur entre le prédicat verbal et le circonstant (**the bird flew __ the house*)
- une fois la relation saturée, le circonstant peut accepter une variété de prépositions : *the bird flew {into, over, around,...} the house*, et/ou se combiner avec une variété de verbes : *the bird {flew, hopped, walked,...} into the house*
- la relation entre deux SN ne se fait pas par incidence (1c) où il n'y a pas de relation entre apport et support de signification.²

Ainsi tout concourt à identifier un espace (ou, plus éloquent encore, *une* espace selon la terminologie typographique) entre deux blocs – terme que nous préciserons et affinerons inévitablement – qui peuvent être du type SV/SN ou SN/SN.

L'espace, ou hiatus, doit nécessairement être comblé lors de la construction d'une phrase et c'est la préposition qui vient remplir cette fonction. En d'autres termes, lorsque l'on veut mettre en relation *she swam* et *me*, nous sommes en présence de deux éléments qui ne peuvent entrer en incidence (**she swam me*). Le seul moyen d'assurer ce rapport de subordination est l'introduction d'une préposition : *she swam past me*.

Cette simple liaison, connue de longue date, pose pourtant un problème qui est celui du syntagme prépositionnel (SP). Sachant que la préposition est le seul relateur possible entre *she swam* et *me*, cela signifie-t-il pour autant que le SP *past me*, par exemple, existe intrinsèquement ? Ne devons-nous pas envisager cet énoncé sous le schéma SV-Prép-SN plutôt que SV-SP ? Nous pouvons aller jusqu'à nous interroger sur l'existence du syntagme prépositionnel. Existe-t-il en tant que syntagme ou n'est-ce pas là le résultat d'une tendance à toujours tenter de générer des 'blocs' (SN, SA, SV, SP) ? Ou, tout simplement, n'y a-t-il pas parfois confusion entre syntagme prépositionnel (syntagme introduit par une préposition) et la relation préposition-syntagme ?

1.2 Qu'est-ce qu'un syntagme prépositionnel ?

Le 'syntagme', impliquant une combinaison (De Saussure) d'éléments ou un groupe d'éléments formant une unité, réalise un ensemble qui, appliqué à l'enchaînement Prép+SN, est souvent qualifié de syntagme prépositionnel. Ce couple ne peut pas être syntaxiquement réalisé de manière autonome (**at school*), sinon en guise de réponse tronquée à une question du type : *Where did you get that? / at school* est alors recevable par le biais de la mise en relation énonciative avec la question en *wh*-.

Indispensable quand il est argumental (1a'), il n'est pas syntaxiquement obligatoire quand il relève de l'ajout :

(2) *Last night I read this novel [for two hours].*

Cette relation Prép-syntagme est argumentale quand elle fait partie de la valence d'un verbe, et ajout si elle peut figurer avec un nombre plus élevé de verbes et si l'on peut repérer d'autres prépositions pour exprimer le même sens (Bramati, 2005).

² Les cas de composition par juxtaposition (*keyring, coat-hanger...*) ne relèvent pas d'une relation d'incidence – syntaxique, donc – entre deux GN, mais de la lexicogénèse.

Les langues naturelles étant beaucoup plus nuancées que cela, il serait hasardeux de ne s'en tenir qu'à cette dichotomie compléments valenciels/compléments non valenciels.

- (3a) *The man waited.*
- (3b) *The man waited for the bus.*
- (3c) *The man waited for two hours.*

En (3a), le verbe recteur *wait* ne présentant pas une valence contraignant un Prép+SP, l'énoncé est acceptable, contrairement à (1a'). Ce qui va opposer (3b) et (3c) c'est qu'en (3b), à l'introduction d'un COD (*the bus*) au verbe lexical *wait*, l'intrication entre SV et Prép+SP fait de Prép+SP un complément argumental de SV et la préposition *for* relève alors d'un emploi fonctionnel, se trouvant ainsi quelque peu désémantisée³. En (3c), en revanche, il y a une autonomie, relative, de Prép+SP par rapport au SV qui fait de *for two hours* un complément circonstanciel (ajout).

Cependant, Prép+SP ne peut pas être défini comme soit strictement argumental soit strictement circonstanciel ; il peut, au sein de l'énoncé, entretenir avec le SV une relation non contraignante mais bien réelle, sémantiquement du moins. Il partage alors un argument avec le SV :

- (1c') *I bought this book for my brother.*

Franckel & Paillard (2007) soulignent que le SP reprend le COD du verbe pour en faire l'objet d'une co-prédication effectuée par la préposition qui remplit ainsi une fonction prédicative. Ici, la relation établie entre *book* et *my brother* est indépendante du sémantisme du verbe (*I wrote, published, stole,...*)

Cette configuration présente une intrication partielle par un SN qui a le statut d'élément de la forme schématique (FS chez Paillard, 2002) du verbe et le statut de X dans le schéma prépositionnel X Prép Y. On distinguera alors :

- (4a) *A giraffe came over, stuck its long neck over the fence and pushed her in the water.*
- (4b) *Ashley said: "I swam the fastest of all the women during that stunt." Maybe she did, but she also said Dean pushed her in the water to move her faster.*

Dans un énoncé tel que *someone pushed her in the water*, il y a co-prédication en ce que *in the water* peut correspondre tant à la situation visée, liée à la FS de *push*, qu'à l'ajout du circonstant *in the water* au VS *push*. L'ambiguïté d'un tel énoncé réside dans le fait que le dédoublement de l'argument *her* permet soit la lecture : (4a) *she was at the edge of the pool and...* soit : (4b) *she was swimming and...*

Le contexte, dans les deux cas, lève cette ambiguïté et permet d'assigner à (4a) une configuration avec intrication maximale (c'est *push* qui a abouti à *in the water*) et dans (4b) de repérer une extériorité maximale de Prép+SP par rapport au SV (*Dean tickled, saw, addressed,...*)

Prép+SP, par ailleurs, est souvent présenté comme une expansion d'un SN. L'argument en faveur de cette hypothèse est que si les fonctions de la préposition ne présentent pas par elles-mêmes le trait [+N], c'est leur argument qui le possède. Leur domaine d'application, lexical, fait alors de Prép+SP une projection étendue du SN (Grimshaw, 2005).

³ On voit clairement, ici, le glissement possible, pour *for*, de la fonction de préposition à celle de complémenteur : *The man waited for the bus / The man waited for the bus to come.*

Cependant, ici aussi, l'hypothèse mérite d'être nuancée, sachant que tous les couples Prép+SP ne sont pas nécessairement de telles projections, car certaines prépositions s'appliquent à des domaines dont la nature est autre que nominale (Mardale, 2008).

(5a) *The protein of choice for after workout is whey protein.*

(5b) *An auspicious sign : the consumer, for now, is back.*

(5c) *What we held for true yesterday, we know today that we won't hold it for true tomorrow.*

La préposition *for* (5a) est non seulement suivie de la préposition *after*, mais de Prép+SP *after workout*, ce qui induit le schéma suivant : [*for*[*after workout*]] pour Prép+SP en relation avec le SN complexe *the protein of choice*. La préposition peut être la tête de Prép+SP du type Prép+adv (5b) ou Prép+adj (5c). Dans ce dernier cas, la nature du domaine reste bien nominale, mais en l'absence du support d'un substantif.

Enfin, la quasi-inséparabilité de la préposition de son régime fait dire à Cervoni (1990) qu'elle justifie que l'on applique au couple Prép-Y « l'appellation parfois contestée de 'syntagme prépositionnel'. » Il y aurait donc bien syntagme prépositionnel, constituant à forte cohésion, structuré de manière hiérarchique : Prép (tête) + SN (complément) ce qui conduit Cadiot (1997) à énoncer que « l'association *préposition + régime* est fortement soudée ».

De nombreux tests de in/séparabilité confortent cette idée contraire en cela à notre hypothèse de départ selon laquelle si soudure il y a, une fois le SP intégré à l'énoncé, elle n'existe pas intrinsèquement ; le SP n'a pas d'existence en lui-même sinon par la nécessité de générer une relation là où il n'y a pas d'incidence, opération qui ne peut se faire qu'à l'aide de la préposition. Cela dit, nous nous retrouvons face au même problème de terminologie, selon les auteurs : 'syntagme prépositionnel' désigne ou bien le seul syntagme régime de la préposition ou alors ce que nous avons désigné sous la forme Prép+SP.

En conséquence, nous sommes inévitablement amenés à ré-examiner la fonction de la préposition, sous l'angle à la fois syntaxique et lexical.

1.3 La préposition comme relateur.

À la relecture de Guillaume :

« La préposition, et par là elle se distingue de l'adverbe, n'est pas incidente à un mot de discours mais incidente à l'intervalle psychique inscrit entre deux mots de discours. De la préposition on pourrait dire qu'elle est la seule partie du discours diastématique : les autres parties du discours, y compris l'adverbe, sont stématiques - diastématique étant entendu ici de ce qui, en discours, échoit à l'intervalle de deux termes d'appui, et stématique de ce qui échoit à un terme d'appui. »⁴

Quand Guillaume dit que la préposition n'est pas incidente à un mot de discours mais à l'intervalle psychique inscrit entre deux mots de discours, il remet indirectement en question la notion de syntagme prépositionnel. La relation est vue dans ce cas comme X-Prép-Y et non X-PrépY.

⁴ Leçon du 25 mars 1949, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale IV*, publiées par R. Valin, Québec, Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck, 1973, pp. 151-158.

Dans la même démarche Van Raemdonck (2001, 65) ajoute que la préposition, par l'incidence bilatérale qu'elle suppose, est le marqueur d'incidence et, par là même, elle est l'incidence.⁵

Ceci fait apparaître la préposition comme relateur ou outil indispensable à un type de mise en relation, et non comme un élément constituant d'un bloc appelé 'syntagme prépositionnel'.

La fonction diastématique de Guillaume souligne deux idées : celle de séparation de deux éléments distincts et celle de mise en relation de ces deux éléments. Elle est là pour établir une relation d'incidence entre l'élément complément et l'élément complété. Et le terme de complément prépositionnel ne désigne pas le complément de la préposition (Merle, 2005) mais indique que l'opération de complémentation s'opère *via* la préposition. Ce n'est pas la préposition qui est complétée par le syntagme qu'elle introduit. Mais, en conséquence, la préposition ne peut remplir sa fonction diastématique en l'absence de complément prépositionnel (1a').

Donc, ce qui incite à parler de 'syntagme' prépositionnel, c'est le fait que, s'il n'y a pas de complément à mettre en relation avec un autre élément, l'ensemble Prép-Y disparaît :

(6a) *Bonne chance comes their way when they win a holiday for two to the city of romance.*

(6b) **Bonne chance comes their way when they win a holiday for*

(6c) *Bonne chance comes their way when they win a holiday.*

(7a) *Consult the BNC Web Site at <http://www.natcorp.ox.ac.uk> for full licencing and distribution conditions.*

(7b) **Consult the BNC Web Site at <http://www.natcorp.ox.ac.uk> for*

(7c) *Consult the BNC Web Site at <http://www.natcorp.ox.ac.uk>.*

La préposition n'a plus lieu d'être sachant qu'elle remplit une fonction d'incidence bilatérale qui devient sans objet (*6b→6c, *7b→7c).

La fonction syntaxique du complément (Y) relié au complété (X) par la préposition est variée :

(8a) *Flirtation, intrigue, the tangling of human emotions and Beaumarchais's wicked sense of humour inspired Mozart to compose some of the greatest music for the stage.*

(8b) *The commercial conveys the message that Cadillac is for Yuppies.*

(8c) *She could see that Mrs Morey was besotted with the Foundling child, and she began to feel sorry for her.*

(8d) *A Mississippi doctor looked for ways to help poor, rural patients.*

(8e) *It's impossible to say how many homeowners were denied for that reason.*

(8f) *The cup of poison, for the princess, was on a silver tray.*

Le complément prépositionnel peut être complément du nom (8a), attribut (8b), complément de l'adjectif (8c), du verbe (8d), circonstanciel (8e) ou appositif (8f). Mais cette complémentation ne pouvant se faire par incidence avec le complété, l'intervention de la préposition (*for*) a été nécessaire à la bonne formation de chacun des énoncés.

Cela suscite une révision de l'appellation 'verbe prépositionnel' (8d) qui, au mieux, signifie que la relation entre le verbe et son complément transite par une préposition (Merle, 2005).

Quel que soit le cas de figure, la mise en relation du complété et du complément s'opère donc par la préposition qui comble l'hiatus, sans elle instable.

En dépit du fait que, selon Tremblay (1999), le concept sémantique de relation est inadéquat pour décrire la classe des prépositions et doit être reformulé en termes de transitivité (et nous renvoyons le lecteur à sa démonstration), ce concept est omniprésent dans la littérature qui s'y

⁵ Ce qui s'oppose à l'appréhension de la préposition par Cervoni (1990) pour qui cette dernière est « un mot non prédicatif et dépourvu d'incidence. »

consacre. Cette relation syntaxique, X-Prép-Y d'incidence de Y à X *via* la préposition, est aussi repérage référentiel de X par rapport à Y. Le repérage établit alors une relation dissymétrique de détermination d'un élément - le repéré (X) - par un autre élément - le repère (Y) - pris comme point d'ancrage (Paillard, Robert, 2002).

Cette opération de repérage peut se présenter sous trois angles, le troisième étant la conjugaison des deux autres (Franckel & Paillard, 2007).

Soit nous avons affaire à une détermination quantitative de X produite par une relation de localisation spatio-temporelle :

(9) *The firing continued for another hour, and I moved quietly through the trees to the shore.*

Soit une détermination qualitative où Y est la notion permettant de repérer une occurrence de X :

(10) *Your son is tall for his age.*

Soit, enfin, la détermination est d'ordre qualitatif et quantitatif en ce que la localisation de X par Y est indissociable d'une détermination qualitative :

(11) *Under Henry VIII torture was frequently used.*

Dans ce cas, il y a co-détermination : ancrage temporel (quantitatif) et type de régime politique (qualitatif).

L'asymétrie, mentionnée *supra*, de la relation prépositionnelle dans sa fonction de liage voit son origine dans le choix pragmatique et thématique du terme de départ X dans la relation X-Prép-Y (Merle, 2008). Le problème, ici, est qu'il semble y avoir, sinon confusion, du moins une corrélation trop étroite entre 'thème' et 'repère'. Or si le thème est bien le repère constitutif primaire dont la fonction est assurée, dans la majorité des cas, par le premier argument de la relation prédicative (Groussier et Rivière, 1996), ne risque-t-on pas alors de perdre de vue qu'est aussi- et surtout, voire uniquement - repère le complément prépositionnel Y ? Si l'on considère X-Prép-Y comme une relation prédicative, il découle des remarques des auteurs précédents que seul X est repère et thème. D'où l'intérêt de distinguer thème de repère d'une part, et de démontrer que, si repère il y a, ce ne peut être que Y.

(12) *The romance novel is unique in popular culture, as a narrative form that is produced and marketed exclusively for a female audience.*

Il faut d'abord poser le repère Y (*female audience*) pour envisager et repérer l'occurrence X (*a narrative form that is produced and marketed exclusively*). Pour ce faire, la jonction des deux éléments par la préposition (*for*) comble l'intervalle engendré par l'absence d'incidence entre lesdits éléments. La fonction diastématique de *for* présuppose l'antériorité référentielle de X et de Y, antériorité qui n'est pas forcément chronologique.

En postulant cette relation (repère Y – repéré X *via* la préposition) nous évitons, dans un premier temps, les termes, parfois employés de manière équivoque, que sont 'apport', 'support' et 'thème' pour en rendre compte. La raison en est simple, il nous est parfois donné de lire des remarques confondant, d'un auteur à l'autre, les trois niveaux d'analyse d'un énoncé : syntaxique (apport/support), sémantique, et énonciatif (thème/rhème), même si ces trois niveaux opèrent en même temps.

La fonction fondamentalement relationnelle des prépositions révèle également, dans cette opération de repérage, leur charge sémantique propre, celle-ci se combinant avec le

sémantisme des constituants qu'elles mettent en relation. Le rôle de la préposition est alors de rendre effective la caractérisation du contenu de signification de X par celui de Y. À cet égard, les prépositions dites 'complexes' apparaissent comme transparentes sémantiquement : *in front of, on top of, thanks to, ...* Celles que l'on qualifie de 'simples' peuvent tout autant l'être : *near, beside, behind, through...* ou présenter une gamme étendue de significations (*for, to...*) ; ou, à l'inverse, l'impossibilité de leur attribuer une interprétation (*of* à laquelle Langacker, 1991, attribue la désignation d'une 'relation intrinsèque' entre la cible et le site) si bien qu'il est alors d'usage de dire qu'elles ne sont pas lexicales. Nous nous trouvons, en conséquence, face à l'éternelle dichotomie : prépositions lexicales vs prépositions fonctionnelles.

1.4 Prépositions et signification. Au-delà de la simple opposition 'pleines'/'vides'.

La question semble de tout temps avoir fait l'objet de réflexion et débats qui n'en sont pas à leur terme (voir Bordet & Jamet, 2010).

Notre propos, ici, n'est pas de trancher, mais de faire ressortir le fait que l'emploi des prépositions dépend des relations et des sémantismes respectifs de X et de Y.

En français, la différence d'interprétation sémantique entre deux X est tributaire du choix de la préposition qui détermine, par son signifié, la nature du rapport établi entre X et Y :

(13a) *Et la First Lady d'ajouter que ce dont elle rêve après le scrutin de jeudi, c'est d'un verre de vin et d'une bonne grasse matinée.*

(13b) *Il existe une mauvaise et une bonne manière de tenir un verre à vin.*

Le choix de la préposition 'vide' *à* ou *de* détermine bien le contenu sémantique de X.

En anglais, cette question est résolue en ce que la préposition *of* (dite 'vide', elle aussi) s'oppose à la lexie composée par juxtaposition :

(14a) *Drinking up to half a glass of wine a day may boost life expectancy by five years.*

(14b) *The shape, size and color of a wine glass can dramatically affect your perception of the wine that's contained in it.*

Ceci n'exclut pas l'introduction d'une autre préposition qui va teinter la relation X-Y de son sémantisme :

(14c) *At Gasques, you get a glass for wine, one for beer, another for water, and one for schnapps.*

Les liens diastématiques colorent également les relations qui relèvent de la valence verbale :

(15a) *I looked into the eye of the island, and what I saw... was beautiful.*

(15b) *What did Europeans see when they looked at the New World and the Native Americans ?*

(15c) *A Mississippi doctor looked for ways to help poor, rural patients.*

De même, certaines têtes lexicales admettent plus d'une préposition :

(16a) *Why aspirin could be the best remedy for a migraine.*

(16b) *Honey is considered an effective home remedy against migraine.*

Il est intéressant de mettre en parallèle ces deux exemples avec les suivants :

(16a') *Pourquoi souffrir alors qu'il existe des traitements efficaces pour la migraine ?*

(16b') *L'aspirine pourrait être le meilleur remède contre la migraine.*

Cadiot (1991) oppose *pour* et *contre*, dans de tels contextes, en précisant que des exemples comme (16a') ne se construisent que par renvoi au discours et impliquent une structure prédicative (du type *qui vous fait souffrir*). Alors que la relation entre *le remède* et *la migraine* ne serait pas de type prédicatif en (16b'). S'opposant à toute 'dichotomie irréductible', il souligne plutôt « un recoupement entre deux structures » et ajoute que dans un énoncé tel que (16a') le nom *migraine* (Y) « prend son sens à la fois comme désignateur stable et comme argument propositionnel ».

Nous retrouvons dans les exemples (16a) et (16b) cette nuance signalée par la présence du déterminant *a* (16a) et du déterminant \emptyset (16b).

Par ailleurs, *for* et *against* ne marquent pas ici une opposition sémantique nette, contrairement à :

(17a) *It seems to me that if you voted for Obama, you agreed with his main political beliefs.*

(17b) *Three out of five voted against Obama for the Nobel prize.*

Dans la même idée, les prépositions peuvent introduire une différenciation mineure (Mélis, 2003) :

(18a) *Add cranberries mixed to this mixture.*

(18b) *Grain alcohol should be mixed with other ingredients when used in preparation of an alcoholic beverage.*

En (18a) *mixed to* implique une 'combinaison asymétrique' entre X et Y (*cranberries* devient, par ajout, un élément de l'ensemble *mixture*), alors qu'en (18b) *mixed with* indique une 'équivalence fonctionnelle' (*grain alcohol* et *other ingredients* sont des éléments de l'ensemble *alcoholic beverage*).

A la différence de la sélection de type syntactico-sémantique du complément Y pour la construction d'un complément circonstanciel (*for three hours, for miles and miles...*), la sélection lexicale s'opère par l'association de prépositions à certains verbes, noms, adjectifs : (13a) à (18b). La tête externe (X) et la préposition se combinent pour sélectionner le complément (Y).

(19) **It should be mixed with Obama for the Nobel prize.*

Ainsi, le débat sur les prépositions fonctionnelles et lexicales tend à éviter de marquer une frontière nette entre ces deux catégories : "The 'lexical' versus 'functional' distinction is just not rich enough to characterize the varying behavior of prepositions" (Grimshaw, 2005). Ce débat s'oriente davantage vers une réflexion sur le degré de sémantisme des prépositions dont le spectre est large et nuancé que vers la distinction - étoffée et détaillée au demeurant - que propose Cadiot (1997) :

- 'colorées' : lexicales, circonstancielles, aux emplois énumérables dessinant une structure polysémique, au sens concret, avec faculté d'expression ;
- 'incolores' : grammaticales/'casuelles', rectionnelles, ayant une multiplicité d'emplois et/ou de sens en emploi tendant à être incontrôlables, au sens abstrait, avec pouvoir de suggestion.

Sans s'attacher à une préposition en particulier, mais en considérant l'ensemble de la catégorie, il apparaît que la classe des prépositions se caractérise par des propriétés hétérogènes. Mardale (2008) propose de les dénommer classe 'semilexicale' précisant que « les éléments semilexicaux sont des mots qui ont une nature hybride dont la particularité est d'emprunter des propriétés des deux classes prototypiques, en l'occurrence la classe des éléments lexicaux (noms, verbes, adjectifs) et celles des éléments fonctionnels (déterminants, flexion, compléments, morphèmes de degré, conjonctions) ».

La préposition est donc relationnelle, au niveau fonctionnel, en ce qu'elle comble un intervalle entre des termes prédicatifs qui ne peuvent être réunis par une incidence. Cette fonction diastématique, selon le schéma X-Prép-Y, n'en ferait pas pour autant le mot-tête d'un syntagme prépositionnel du type Prép-Y, selon nous. Cependant, force est d'admettre que des arguments penchent en faveur de ce qui est parfois nommé SP, parmi lesquels la disparition des flexions casuelles faisant place à la solution prépositionnelle. Ainsi, au lieu de rester incorporée au nom, la préposition s'en serait séparée tout en gardant une attache privilégiée avec lui (Cervoni, 1990).

De plus, si relation il y a, elle ne relève pas exclusivement du domaine fonctionnel, mais intègre nécessairement le domaine lexical par le sémantisme dont la préposition peut être porteuse ainsi que par celui qu'elle induit dans sa relation à son terme recteur.

2. La préposition *FOR*.

Bien qu'une approche diachronique de *FOR* soit très éclairante quant aux emplois actuels de cette préposition, nous ne l'aborderons pas sous cet angle et renvoyons le lecteur à Boulonnais (2008) à cette fin.

En appliquant ce que nous avons vu *supra* des prépositions en général, nous nous attacherons à ce rôle central de relateur entre un repéré et un repère. Pour ce faire, concernant *FOR*, il est indispensable de ne pas confondre la relation avec ses termes et ne pas attribuer à *FOR* des valeurs qui appartiennent aux référents des éléments dont *FOR* indique la relation (Groussier, 1979).

Ce que l'on a pu dire des prépositions est donc applicable aussi, bien entendu, à *FOR* au sujet duquel Adamczewski (1982) écrit : « C'est le rôle habituel de *FOR* d'introduire un segment (un nom, un groupe nominal, voire une phrase complète) qui va limiter la portée d'un autre segment. »

FOR peut être également complémentateur :

(20) *For us to take part in the discussion would be a conflict of interest.*

Cet exemple, emprunté à Quirk et al. (1972), montre bien qu'au sein de la relation *we/take part in the discussion*, le pronom personnel se trouve au cas accusatif preuve s'il en est, que *FOR* complémentateur n'en demeure pas moins une préposition, l'accusatif ne pouvant être assigné que par un verbe transitif ou une préposition (Khalifa, 1999).

Partant du schéma X-*FOR*-Y où le terme X est repéré par rapport à Y, nous sommes en présence d'une opération qui fournit à X une valeur référentielle (détermination d'une propriété) qu'il ne possédait pas auparavant (Culioli, 1999). Ce qui peut s'illustrer par :

(21a) *The girl was thirsty. She said to her husband, I am very thirsty. Please arrange some cold water for me. The husband agreed and went towards the township. Another young man*

resembling her husband brought water for her. She could not distinguish between the two. She took him for her husband and had a good chat with him.

Si, comme le dit Gilbert (1999, 2000), *FOR* marque l'existence d'un hiatus entre l'occurrence situationnelle et la représentation notionnelle qu'en construit le terme source, à savoir,

(21a') *He was not her husband*

en (21), fort du co-texte, l'énoncé ne laisse aucun doute quant à la différenciation opérée entre *him* et *her husband* et le décalage entre la dimension quantitative (spatio-temporelle) et qualitative (notionnelle) est patent. On pourrait ajouter que l'espace (linguistique et extralinguistique) laissé par *her husband* est occupé par *him*. Tel n'est pourtant pas systématiquement le cas. En effet, à la lecture de :

(21b) *My father was half Cherokee Indian. His father was bought by an Indian woman and she took him for her husband.*

l'énoncé est paraphrasable par *she took him for [him to be] her husband*, où il y a, cette fois, co-référence *him/her husband*. La copule implicite *be* n'autorise pas pour autant à conclure à une identification ; il n'y a pas réversibilité dans l'énoncé, sinon au risque d'en altérer le sens, dans le meilleur des cas, voire d'engendrer un énoncé incohérent : ?? *she took her husband for him*. L'incohérence viendrait essentiellement de ce que, dans ce contexte alors, *take* est employé dans le sens de *choose* (9^e entrée pour *take* dans OALD). Seule l'interprétation suivante pourrait, en conservant le sens de *choose*, produire un énoncé, certes recevable, mais sans rapport avec (21b).

(21c) *She took him [as an assistant] for her husband.*

Dans ce cas *her husband* serait présenté comme bénéficiaire et le choix qu'opère l'agent *she* sur ce patient *him* peut rencontrer nombre de raisons implicites, paraphrasables alors en faisant de *FOR* un complémentateur :

(21c') *She took him for her husband [to work more efficiently / not to work with a woman / ...]*

De plus, la représentation notionnelle de Y peut être le renvoi pur et simple à la notion par l'intermédiaire du déterminant \emptyset ,

(21d) *But at all events the gangster was a local preacher, and so the poor soul who took him for \emptyset husband had effected a compromise with her cherished ideals.*

ce que fait clairement ressortir l'opposition suivante :

(22a) *From the moment of its conception the human organism is subject to physical deviations. The individual may be marked for \emptyset disease by the genetic code.*

(22b) *Even if your child gets vaccinated for a disease, there's still a small chance of him or her catching it.*

Les exemples (21b,c,d) impliquent-ils que AS pourrait se substituer à *FOR* pour exprimer non pas l'identification mais une équivalence ?

(23a) *Three months later, Rick Schark took Kristi as his wife, and she took him as her husband, a soulmate she never thought she'd find.*

(23b) *While she was growing older the one who weaves rainbows in the air kept curing people and was very kind to all of those she was meeting. She also met a man, a seer, and she took him as a husband. They had two children and raised them*

(23c) *Anne's background and early associations meant that Richard Lee moved socially upward when she took him as \emptyset husband*

Si la diminution de détermination de (23a) à (23c) en faveur d'un renvoi de plus en plus manifeste à la notion est soulignée, comme précédemment, par le passage de *his/her* à *a* puis à \emptyset , et commune aux séries (21) et (23), leur différence sera marquée par l'opposition entre un marqueur/remplisseur d'intervalle (*FOR*) et un outil sinon d'identification du moins d'adéquation (*AS*) entre X et Y.

S'il est une évidence que d'attribuer à *FOR* la fonction de relateur entre X et Y, tout comme à toute préposition, sa charge sémantique, en revanche, demeure problématique. Il suffit de lire les interminables listes de significations qui lui sont attribuées dans les dictionnaires (de 16 à 29 selon le dictionnaire) ou certaines grammaires pour s'en convaincre. Et surtout pour se convaincre qu'il est vain de vouloir lui accorder une signification, même centrale. C'est cette faculté à combler un intervalle qui lui permet de contribuer à tous les sens que lesdites listes lui prêtent. Un intervalle signifie qu'il y a un écart entre deux éléments considérés qui peut être de tout ordre : cause, conséquence, but, destination, mesure (spatiale ou temporelle), identité ... Et c'est, comme nous l'avons dit, à la fois la relation et le sémantisme des éléments encadrants (recteurs ou compléments de *FOR*) qui permettront d'assigner telle ou telle interprétation à un énoncé mais, en aucun cas, le prétendu sens de la préposition. À cela s'ajoute un préconstruit qui offre à tout destinataire la possibilité d'inférer le contenu référentiel des éléments de l'énoncé, leur relation et, ainsi, le sens à donner à ce dernier. C'est souvent le 'bon sens' qui donne du sens.

(24a) *He wants her for his wife.*

(24b) *He wants meat for his wife.*

A l'observation de cette paire, nul ne peut ignorer la co-référence présente dans (24a) ni la destination évoquée dans (24b). Et encore une fois, dans les deux cas, il s'agit bien d'un hiatus qui est souligné et comblé par *FOR* (*her* ↔ *his wife*, *meat* ↔ *his wife*). La question *What does he want?* pourrait très bien n'avoir pour seule réponse que *meat* en (24b) là où l'on aurait *her for his wife* en (24a) en raison du fait que *he* ne veut pas (simplement) *her* mais la soudure dans le schéma X-*FOR*-X', et réduire ainsi, à l'aide de *FOR*, l'écart entre *her* et *his wife*.

Au bon sens il faut ajouter des facteurs épilinguistiques tels que, parfois, l'intonation qui permet en situation de communication de distinguer (25a) de (25b),

(25a) *Are you 'for England? (in favour of, supporting)*

(25b) *Are you for England? (leaving for)*

ou encore le contexte qui, grâce à la perception du contenu sémantique – implicite comme explicite – de X et de Y, permet d'interpréter l'énoncé dans le sens que son auteur voulait lui attribuer :

(26a) *They left him for dead.*

(26b) *They left him for the crows.*

(26c) *They left Him for other gods.*

Si « *for* en est arrivé à être interprété d'abord et avant tout comme un indicateur d'équivalence » (Groussier, 1979), c'est bien d'équivalence qu'il s'agit dans (26a) où la relation est de type attributive entre *him* et *dead*. Cet effet de sens est, ici encore, dû à cet hiatus comblé entre *him* et *dead* par l'intermédiaire de *FOR*. C'est le même *FOR* - et non pas un autre *FOR* comme il est parfois donné de le lire - en (26b) qui, par sa fonction fondamentale, concourt à désigner le bénéficiaire et en (26c) la destination et/ou le but, autre effet de sens, où Y (*other gods*) est le facteur déclencheur de *they left Him*.

Le contexte est généralement éclairant, mais s'il est combiné à une analyse sémantique indispensable là où la seule analyse syntaxique est inopérante. Pour autant, est-il toujours possible d'identifier le X auquel relier Y, par *FOR*, dans un exemple comme celui-ci (27a) emprunté à Lytinen (1985) ?

(27a) *The cleaners dry-cleaned the coat that Mary found at the rummage sale for \$10.*

Comment départager les deux interprétations suivantes ?

(27a') *The cleaners dry-cleaned the coat [that Mary found at the rummage sale] for \$10.*

(27a'') *The cleaners dry-cleaned the coat [that Mary found at the rummage sale for \$10.]*

En d'autres termes, l'intervalle se situe-t-il entre le SV *dry-cleaned* et *\$10* ou entre le SV *found* et *\$10* ? Étant entendu que *found* est à interpréter comme *bought*, l'ambiguïté demeure face à cette impossibilité d'assigner un contenu référentiel à X. Cette ambiguïté aurait été levée dans la manipulation suivante :

(27b) *The cleaners dry-cleaned the coat that Mary found in the garbage for \$10.*

Cette fois, c'est la triade analyse syntaxique/analyse sémantique/bon sens qui permettra, en attribuant à *found* sa signification première '*discover something unexpectedly or by chance*' (OALD) grâce à *in the garbage*, de localiser l'intervalle que comble *FOR*, à savoir *dry-cleaned [] \$10*.

FOR régissant un argument à valeur de repère, la question ne doit alors pas se poser de savoir si cette préposition présente un emploi prospectif ou rétrospectif. Tout se passe dans l'énoncé comme si l'argument ainsi introduit par *FOR* relevait du présupposé. En d'autres termes, Y est un donné partagé par énonciateur et co-énonciateur et sert de point de référence à la construction de X. En dépit des sens et emplois, d'abord rétrospectifs puis prospectifs (Boulonnais, 2008), *FOR* présente aujourd'hui une bi-directionnalité qui n'a rien de surprenant en ce que combler un intervalle n'implique pas *de facto* qu'il y ait une orientation – chronologique ou autre – de ce remplissage. Si, dans les faits, dans le situationnel, une chronologie s'impose dans la logique de l'enchaînement des événements, *FOR* n'en est pas porteur mais, plutôt passeur :

(28a) *A blueprint for murder*

(28b) *The Prosecution of George W. Bush for Murder.*

Ces deux titres, respectivement d'un film et d'un roman, illustrent parfaitement l'idée selon laquelle Y (*murder*) est d'abord posé comme référence à partir de laquelle se construit X (*blueprint* et *The prosecution of G.W. Bush*). Donc, s'il y a antériorité c'est d'abord celle dont Y est porteur et qui renvoie souvent à la notion (*murder*, ici), et c'est ensuite, et seulement

ensuite, que se construit X qui peut aussi bien représenter un projet (*blueprint*), et qui se situe alors en amont, qu'une accusation (*prosecution*) qui ne peut être effective que postérieurement, en aval. Ceci est illustré par l'axiome scolastique selon lequel ce qui est le dernier dans l'exécution (le but) est le premier dans la conception (l'idée du but).

Il en sera de même, et de manière plus évidente encore, lorsque Y est gérondif, porteur donc de la désinence *-ing* assimilée à un outil d'anaphorisation et dont la présence est provoquée par des verbes ou des prédicats verbaux dont le sémantisme est présuppositionnel.

(29a) *Some of the best qualified people in South Africa, Australia and elsewhere have sought openings for training in Europe or America because of lack of opportunities or resources at home.*

(29b) *Seve Ballesteros clinched his biggest cheque in six months when pocketing £16,000 for winning the Canon Shoot-out final at Crans-sur-Sierre.*

Que *training in Europe or America* (29a) soit orienté vers l'avenir en exprimant ainsi un but, ou qu'à l'inverse *winning the final* (29b) fasse référence à une cause, donc un événement antérieur, cela est sans rapport avec le sémantisme d'un *FOR* qui s'opposerait à celui d'un autre *FOR*. Il s'agit toujours d'un même et seul *FOR* passeur d'ordre chronologique, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Il n'y a pas plus de *FOR* prospectif que de *FOR* rétrospectif. Le sémantisme de *sought opening* s'impose comme l'expression d'une recherche de moyens pour aboutir à une fin (*training in Europe or America*), et celui de *clinched his biggest cheque* indique clairement que pour recevoir une telle récompense il faut au préalable l'avoir méritée (*win the final*). Encore une fois, ceci n'est rendu possible que par le passage (non orienté) de l'intervalle que recouvre *FOR*. Dans les deux cas présents, *FOR* localise son objet à l'extérieur du procès, que ce dernier en soit la cause ou la conséquence.

Ce qui, dans la littérature consacrée à *FOR*, tend à privilégier l'idée de but et à faire allusion à un renversement de directionnalité quand il est question de causalité, s'appuie, légitimement certes, sur des cas qui ne font qu'illustrer ce regard, mais qui ne peuvent prétendre à une prototypicité.

(30) *Bahrain's men's national tennis team leave for Amman today to take part in this year's Davis Cup Asia/Oceania Group IV tournament.*

Dire que *Amman* est le but de ce déplacement, but renforcé par la visée exprimée par *to (take part...)* peut passer pour une évidence si l'on ne relève pas, dans le même temps, que c'est aussi – et surtout – la cause du départ de l'équipe en question⁶. Le tournoi se déroule à Amman qui devient ainsi la source du déplacement. De nouveau, Y (*Amman*) précède X (*Bahrain's men's national tennis team leave*) dans l'intention et lui succède dans les faits ainsi que dans la construction de repérage.

Cette relation X-*FOR* sous la forme du verbe recteur *leave* et de *FOR* a la particularité de souligner une intentionnalité qui implique, donc, un sujet agent présentant sinon le trait [+humain] du moins [+animé]. L'exemple proposé par Tyler & Evans (2003) est éloquent :

(31a) *The wind blows and the leaf flies to one side of the yard.*

(31a') **The wind blows and the leaf flies for one side of the yard.*

C'est ainsi que nous avons, logiquement :

(31b) *US pilots flew for Russia before US entered war.*

⁶ But que la philosophie aristotélicienne désigne sous l'appellation 'cause finale'.

Intuitivement, et nous allons le développer, nous percevons bien qu'en (31b) rien ne peut être affirmé quant à l'arrivée des pilotes en Russie. Tout se passe comme s'il y avait bien départ, vol et destination ; quant à la suite... Cette intuition est suscitée par *FOR* qui semble relier la cible (*US pilots*) au site (*Russia*) dans un déplacement (*flew*) dont on connaît le but mais pas l'aboutissement. C'est ce qui opposera *FOR* à *TO* (Gilbert, 1999, Boulonnais, 2008) qui, en revanche, semble profiler un site qui constitue un but primaire (*primary goal*, Tyler & Evans, 2003).

Anscombe (1991), à la suite d'une suggestion de Cadiot, évoque une différence entre *POUR* et *À* qui n'est pas sans rappeler celle que nous venons d'évoquer. Il fait ressortir que dans l'opposition,

(32a) *Pierre est venu pour mon anniversaire.*

(32b) *Pierre est venu à mon anniversaire.*

POUR « opère une discontinuité entre les deux procès P1 et P2 qu'il relie. » Tout se passe comme si là où il y aurait une sorte de fluidité dans le déroulement en (32b), ce même déroulement prendrait en compte deux étapes - la venue de Pierre et l'anniversaire – que *POUR* se verrait assigner comme mission de relier en (32a).

Nous ne nous attarderons pas sur l'opposition *FOR/TO*, amplement traitée dans les travaux cités.

Force est de constater, une fois de plus, qu'à travers tous les énoncés abordés *supra*, il se trouve toujours un repère (site ou *landmark* chez Langacker, 1987) qui fait fonction de référent localisateur à un repéré (cible, *target*) pour qui cette opération se réalise par *FOR*. Ce repère -Y- peut être référence ou critère sur lesquels s'appuyer pour procéder à l'évaluation de X. Dans le cas d'une évaluation subjective, X est montré comme ne répondant pas aux canons du domaine notionnel de Y et est singularisé dans sa non-conformité à ce qui peut alors être présenté comme une norme. C'est pourquoi *FOR* crée une relation entre X et Y tout en soulignant la difficulté de sa tâche compte tenu de l'intervalle référentiel qui les sépare.

(33a) *Harry Potter had always been small and skinny for his age.*

(33b) *It would be unwise to choose a cat carrier which is too small for your cat.*

(33c) *'No!' exclaimed Mr Emerson, in much too loud a voice for church.*

Il apparaît clairement dans les énoncés ci-dessus que l'inadéquation à la norme est due à un excès, qu'il soit souligné par l'adverbe *too* (33b, 33c) ou non (33a). Le critère peut être 'absolu' (l'âge, l'église) ou relatif (ton chat, pas tous les chats). Il est, dans tous les cas, repère constitutif et permet ainsi de juger le degré de conformité de X à l'étalon qu'il représente. Ceci ne signifie pas pour autant qu'il y ait systématiquement excès dans les propriétés de X.

(33d) *I must say I've always thought Matilda was well dressed for a teenager.*

(33e) *For a Frenchman he knows more about Australia than I do.*

Ces deux exemples soulignent respectivement le décalage entre *well-dressed* et *teenager* (33d) et *Frenchman* et la proposition *he knows... I do* (33e). La différence entre ces deux énoncés tient au fait que (33d) n'implique pas *Matilda is well dressed* mais se présente sous la forme du typico-prédicatif (Cadiot, 1991) *Matilda is well dressed for a teenager*. Le rôle de *FOR-Y* est central ici pour donner l'exacte intention de signification de *Matilda is well dressed*. En revanche, (33e) peut se dispenser de *FOR-Y* sans pour autant altérer *he knows more about Australia than I do*. *FOR-Y* est un commentaire qui vient amplifier la portée de ce segment.

L'hiatus n'aurait, au contraire, pas été évoqué avec la substitution de *AS* à *FOR*, *AS* assurant l'identification des éléments dont *FOR* révèle l'opposition ici. Il est important d'employer le verbe 'révèle' car *FOR* n'est pas générateur d'intervalle, mais il essaye de le combler tout en en manifestant, de fait, l'existence.

Si le schéma canonique employé jusqu'à présent était X-FOR-Y, l'énoncé (33e), dans sa structure FOR-Y, X ne dément pas pour autant la relation X-Y. L'antéposition de FOR-Y a pour raison d'être la topicalisation du segment repère à des fins rhétoriques, mais ne compromet en rien le schéma initial et ce dont il est porteur.

Le sujet est très loin d'être clos quant aux différents cas d'emploi de *FOR* qui feront l'objet d'une étude à venir, mais le constat est toujours le même quels que soient X et Y (dans leur nature grammaticale, leur fonction syntaxique ou leur charge sémantique). L'énoncé repose sur la représentation notionnelle de Y à partir de laquelle se construit une occurrence de X qui lui est associée par l'intervention de *FOR*, maître d'oeuvre de cette relation sans lui inopérante.

Références bibliographiques.

ADAMCZEWSKI, H., (1982), *Grammaire linguistique de l'anglais*, Armand Colin, Paris.

ALLEE, M. (2003). « *Because* et *for* partagent-ils les mêmes propriétés énonciatives ? » In: *Corela*, Volume 1, Numéro 2, accessible en ligne à l'URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=101>

ANSCOMBRE, J-C., (1991), « L'article zéro sous préposition. » In: *Langue française*. Vol. 91, N°1. *Préposition, représentation, référence*. pp. 24-39.

BEYSSADE, C., DELAIS-ROUSSARIE, E., MARANDIN, J-M., RIALLAND, A., (2001), "Ground / Focus revisited. A perspective from French.", *Proceedings of LSRL 2001*.

BONAMI, O., (1999), « Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux. Analyse syntaxique, sémantique et lexicale », thèse présentée à l'Université Paris VII, 17 décembre 1999.

BORDET, L.& JAMET, D., (2010) "Are English prepositions grammatical or lexical morphemes?" In: *Cercles, Occasional Papers Series 2010*. pp. 1-26.

BOULONNAIS, D., (2008) « Les prépositions *TO* et *FOR* : grammaticalisation et subjectification. » In: *Anglophonia* 24/2008, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 45-97.

BRAMATI, A., (2005), « Pour une grammaire des prépositions français-italien: une nouvelle hypothèse contrastive. » In: *CLAIX*, Aix-en-Provence, accessible en ligne à l'URL : sites.univ-provence.fr/wclaix/res04-05.htm

BRION, C., (2004) « Les prépositions : vers une classification sémantique des verbes de l'anglais contemporain en fonction des prépositions qu'ils régissent. » Thèse présentée et soutenue publiquement le 11 décembre 2004, Université de Reims Champagne-Ardenne.

CADIOT, P. (2002), "Schematics and Motifs in the Semantics of Prepositions" in *Prepositions in their Syntactic, Semantic and Pragmatic Context*, S. Feigenbaum & D. Kurzon (eds), p. 41-57. Amsterdam, John Benjamins.

- CADIOT P., (1997), « Les paramètres de la notion de préposition incolore. » In: *Faits de langues* n°9, Mars 1997 pp. 127-134.
- CADIOT, P., (1991), *De la grammaire à la cognition. La préposition POUR*. Éditions du CNRS, Paris.
- CAPPELLE, B., (2005), "Particle Patterns in English. A Comprehensive Coverage." Thèse présentée le 25 mai 2005, K.U. Leuven Campus Kortrijk (Kulak).
- CERVONI, J., (1990), « Prépositions et compléments prépositionnels. » In: *Langue française*. Vol. 86 N°1, mai 1990. Sur les compléments circonstanciels. Larousse. pp. 85-89.
- CHAUVIN, C., (2009) « Quelques éléments de sémantique des prépositions, entre monosémie, polysémie et homonymie. » In: *Études Anglaises* 62/4, octobre-décembre 2009, Editions Klincksieck. pp.455-467.
- Collectif, « La Préposition, une catégorie accessoire ? », *Faits de langues* n°9, mars 1997, Ophrys, Paris.
- CULICOVER, P.W., (1999), *Syntactic Nuts. Hard Cases, Syntactic Theory, and Language Acquisition*. Oxford : Oxford UP, pp. 56-61.
- CULIOLI, A., (1999) *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 3. Paris, Gap : Ophrys.
- DEBRAS, C., (2010), "Prepositions and particles in English. How is there a gradient between the two?", ENS LSH de Lyon, *Cercles Occasional Papers Series*. pp. 1-14.
- DESCLES J-P., (1994), « Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs. » In: *Langages*, 28e année, n° 113. Mars 94. *Les relations actanciennes. Sémantique, syntaxe, morphologie*. pp. 113-125.
- DESSAUX-BERTHONNEAU, A-M., et al., (1993), « Les Prépositions : méthodes d'analyse. » *Lexique n°11*, Presses Universitaires de Lille.
- DAHLMEIER, D., HWEE T.N., SCHULTZ, T., (2009), "Joint Learning of Preposition Senses and Semantic Roles of Prepositional Phrases", Proceedings of the 2009 Conference on *Empirical Methods in Natural Language Processing*, pages 450–458, Singapore, 6-7 August 2009. ACL and AFNLP.
- DHORNE, F., (1984), « Un cas de dissymétrie en japonais : la forme 'radical verbal -te aru' ». In: *Cahiers de linguistique – Asie orientale*, vol. 13 n°1, pp. 35-55.
- DUCROT, O., (1968), « La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition. » In: *L'Homme*, tome 8 n°1. pp. 37-53.
- DUFAYE, L., (2006), « OFF and ON Projet de représentation formelle. » In: *Cycnos*, Volume 23 n°1, mis en ligne le 30 juin 2006, URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=337>
- DUTOIT, D., « Quelques Opérations Sens→Texte et Texte→Sens utilisant une Sémantique Linguistique Universaliste a priori. », thèse soutenue le 30 novembre 2000, Université de Caen / Basse-Normandie.
- FLAGEUL, V. (1997), « Description sémantocognitive des prépositions spatiales du français. » Thèse, Université Paris IV – Sorbonne.
- FRANCKEL, J-J., PAILLARD, D.,(2007) *Grammaire des Prépositions*, Coll. L'Homme Dans la Langue, Tome 1, Ophrys, Paris.

- FRANCKEL, J.-J., (2006), « Constructions prépositionnelles des verbes en français. » In: Actes du colloque *Construction verbales et production du sens*, 26-28 janvier 2006 à Besançon, ed. D. Lebaud, C. Paulin & K. Ploog, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, pp. 277-292.
- GILBERT, E., (2005), « Ebauche d'une formalisation des prépositions *In*, *On* et *At*. » In: *Cycnos*, Volume 21 n°1 : *L'Identification*, mis en ligne le 25 juillet 2005, URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=11>.
- GILBERT, E., (2000), « *For* et la construction des espaces référentiels. » In: « Connecteurs et marqueurs de connection », Guimier, C. (éd.), *Syntaxe et Sémantique, 1*, Presses Universitaires de Caen. pp. 133-156.
- GILBERT, E., (1999), « De quelques emplois de *For*. » In: *Les opérations de détermination, Quantification / Qualification*, Deschamps, A. et Guillemain-Flescher, J. (éds), Gap, Ophrys, 1999, pp. 101-117.
- GRIMSHAW, J. (2005), *Words and Structure*, CSLI Publications.
- GROUSSIÉ, M.-L., RIVIÈRE, C., (1996), *Les Mots de la linguistique*, Paris: Ophrys.
- GROUSSIÉ, M.-L., (1979), « A propos de quelques emplois de la préposition *for*. » In: *Cahiers Charles V*, n°1, février 1979, pp. 67-77.
- HAMMA, B., (2004) « *Par exemple* : l'expression de l'altérité dans l'acte d'exemplification. » In: *Revue de Sémantique et Pragmatique* 15-16, Presses Universitaires d'Orléans, pp. 155-181.
- HAMMA, B., (2003), « Y a-t-il une continuité entre *par* préfixe et *par* préposition ? L'exemple de *parcourir* », Actes des VIèmes RJC ED268 '*Langage et langues*', Paris III, *Presses Universitaires de la Sorbonne*, pp. 65-69.
- HRUSKA, J., (1976), "An attempt at a linguistic characterology of prepositions in present day English in comparison with Czech." In: *Brno Studies in English*, Volume 12, Brno. pp. 125-144.
- JAMET, D., (2009) « Existe-il un invariant sémantique pour le marqueur -ING ? » In: *Cercles, Occasional Papers Serie 2009s*. pp. 1-22.
- KEIZER, E., (2008), "English prepositions in Functional Discourse Grammar." In: *Functions of Language*, 15:2, John Benjamins, p. 216-256.
- KHALIFA, J.-C., (2005) « Identité : quelle pertinence pour l'énoncé complexe ? » In: *Cycnos*, Volume 21 n°1, mis en ligne le 25 juillet 2005, URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=14>.
- KHALIFA, J.-C., (1999) *La syntaxe anglaise aux concours. Théorie et pratique de l'énoncé complexe*, Armand Colin, Paris.
- LANDRAGIN, F. (2004), « Saillance physique et saillance cognitive ». In: *Corela*, Volume 2, Numéro 2. Accessible en ligne à l'URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=142>
- LANGACKER, R., W., (1991), *Foundations of Cognitive Grammar*. Volume II: Descriptive Application, Stanford University Press, Stanford.
- LEEMAN, D., (1999), « La préposition : un "auxiliaire" du nom ? » In: *Langages*, 33e année, n° 135. Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse. pp. 75-86.

- LEFEUVRE F., (2001) : « Pour quoi. » In : *Travaux de Linguistique*, L. Kupferman, E. Katz, M. Asnès (éds), n° 42-43, pp. 199-210.
- LEONG, A. P., (2000), "Rethinking theme and rheme: some indications from a respondent study." In: *Studia Anglica Posnaniensia: international review of English Studies*, vol. 35, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu im. Adama Mickiewicza, Pozna, Pologne , pp. 153-178.
- LEROUX, A., (2006) . « L'opération de parcours et l'expression de la durée : étude de *for* et de *in*. » In: *Corela* , Numéros spéciaux, *Le parcours*. Accessible en ligne à l'URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=897>
- LEROUX, A., (2004), « *For* dans un énoncé au prétérit traduit par 'l'espace de'. » In: *Contrastes. Mélanges offerts à Jacqueline Guillemin-Flescher*, J.M. Merle et L. Gournay eds. Paris, Gap : Ophrys. pp. 275-286.
- LOWE, R., "La fonction de la préposition" consultable à l'URL : http://www.fondsgustaveguillaume.ulaval.ca/articles/prof/lowe/art_1b.htm
- LYTINEN, S., L., (1985), "Integrating Syntax and Semantics ", Proceedings of the *Conference on Theoretical and Methodological Issues in Machine Translation of Natural Languages*, Colgate University, Hamilton, New York, August 14-16, 1985.
- MARANDIN, J-M., (2000), « Pour une approche dialogique du contexte et de la structure informationnelle », Marandin, Jean-Marie (ed), Cahier Jean-Claude Milner. Verdier, Paris.
- MARDALE, A. (2008), « Sur la distinction entre prépositions lexicales et prépositions fonctionnelles.» In: G. Pan Dindelegan (coord.), *Studii de gramatic. Pe marginea cazului X : Omagiu Profesoarei Valeria Guu Romalo, la aniversare*, Bucuresti, Editura Academiei Române.
- MARDALE, A., (2000), « Que sont les prépositions ? » In: *Analele Universitatii Bucuresti*, vol. 58, Bucarest, pp. 53-71.
- MELIS, L., (2003), *La Préposition en Français*, Collection: L'Essentiel Français (dirigée par C. Fuchs), Ophrys, Paris.
- MERLE, J.-M., (2008), « Prépositions et Aspect. » In: *L'Information grammaticale n° 117*, mars 2008, dir D. Leeman, Paris: Peeters; pp. 52-56.
- MERLE, J.-M., (2005), « Quelques remarques générales sur les prépositions en anglais, et sur *into* et *out of* en particulier. » In: *Travaux du CLAIX*, vol. 21, Aix-en-Provence, PUP, accessible en ligne à l'URL : <http://www.dufaye.com/agregation-externe-prepositions.php>
- MOHANTY, R., ALMEIDA, A., BHATTACHARYYA, P., (2005), "Prepositional Phrase Attachment and Interlingua." In: *Research on Computing Science Volume 12 "Universal Networking Language: Advances in Theory and Applications"*, Centre for Computing Research of IPN. Printed in Mexico City, February, 2005, in the IPN Graphic Workshop – Publication Office. pp. 241-253.
- MULLER, C., (2002), « Prépositions et subordination en français. » In: *Scolia*, n°15, 2002: *La préposition française dans tous ses états-4*, sous la direction de Lucien Kupferman. pp. 87-106.
- NOAILLY, M., (2009), « *Pour* et la bienveillance. » In : *Du côté des langues romanes : mélanges en l'honneur de Juhani Härmä*, Ed. Eva Havu, Mervi Helkkula et Ulla Tuomarla, Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, Tome LXXVII, Helsinki, pp. 253-264.

- PAILLARD, D., (2002), « Prépositions et rection verbale. » In: *Travaux de linguistique* 1/2002, n°44, Bruxelles, De Boeck Duculot, pp. 51-67.
- PAK, M., (2005), " Infinitive marking with *for*: a diachronic account." In: *U. Penn Working Papers in Linguistics, Volume 10.1, 2005.* pp. 293-306.
- PORHIEL, S., (2005), « Les marqueurs de thématisation : des thèmes phrastiques et textuels. » In: *Travaux de Linguistique*, 2005/2 n°51. Editeur De Boeck Université, Villeeneuve d'Ascq. pp. 55-84.
- QUIRK, R., *et al.*, (1972), *A Grammar Of Contemporary English*, London : Longman.
- ROBERT, S., (2002), « Modèles linguistiques de production. » In: M. Fayol (éd), *Traité des Sciences Cognitives*, volume " Production du langage ", Paris : Hermès, pp. 66-86.
- SAINT-DIZIER, P., (2005), "PrepNet: a Framework for Describing Prepositions: Preliminary Investigation Results." In: *IWCS06, Tilburg, NL, 07/01/2005-09/01/2005*, Harry Bunt (Eds.), Univ. of Tilburg, pp. 145-157.
- TRATZ, S., HOVY, D., (2009), "Disambiguation of Preposition Sense Using Linguistically Motivated Features." In: *Proceedings of the NAACL HLT Student Research Workshop and Doctoral Consortium*, Boulder, Colorado, June 2009, Association for Computational Linguistics. pp. 96-100.
- TREMBLAY, M., (1999), « Du statut des prépositions dans la grammaire » In: *Revue québécoise de linguistique*, vol. 27, n° 2, 1999, pp. 167-183. Accessible sur le site : <http://id.erudit.org/iderudit/603179ar>
- TYLER A. & EVANS V., (2003), *The Semantics of English Prepositions: Spatial Scenes, Embodied Meaning and Cognition*, Cambridge University Press, Cambridge.
- VAN RAEMDONCK, D., (2001), « Adverbe et préposition : cousin, cousine ? » In: *Travaux de linguistique*, n°42-43, Rijksuniversiteit van Gent, Gent, BELGIQUE, pp. 59-70.
- VIDALENC, J.-L., (1984), « Prépositions, lexies ou cas ? » In: *Lexique-Grammaire, domaine anglais*, Travaux du CIEREC XLVII, St Etienne, pp. 25-39.
- VIDALENC, J.-L., (1983), « Approche contrastive des prépositions anglaises et françaises. » In: *Contrastivité en linguistique anglaise*, Travaux du CIEREC XLIII, St Etienne, pp. 35-50.
- Dictionnaires en ligne : OXFORD, COLLINS, CHAMBERS, CAMBRIDGE, LONGMAN, MERRIAM-WEBSTER, ONLINE ETYMOLOGY.